

LA JOURNÉE TÉLÉ

Excellent ★★★
 Bien ★★
 Faible ★
 Nul ○

LES FICTIONS

Universal Soldier :
 régénération ★★



Jean-Claude Van Damme est chargé d'entraver les plans machiavéliques d'un groupuscule qui menace de faire exploser ce qui reste du site de Tchernobyl.
AB3, 20 h 05

The Sunset Limited ★★
 Tommy Lee Jones et Samuel L. Jackson partagent l'affiche de ce drame au cœur d'un appartement new-yorkais.
La Trois, 21 h 30

Fantômas se déchaîne ★★



C'est parti pour toutes les re-diffusions d'été avec Louis de Funès. Toujours aussi efficace.
Club RTL, 20 h

LES ÉMISSIONS

Le village préféré des Français ★★

Malgré la mort d'un enfant sur le tournage d'un des numéros prévus pour cet été, Stéphane Bern revient pour visiter les plus beaux villages de France. Entouré de trois chroniqueurs, Jean-Sébastien Petitdemange, Marie-Dominique Perrin et Jérôme Pitorin, il dévoile le classement des villages préférés des Français. Plus de 150.000 personnes ont voté. Parmi ceux qui concourent pour le titre: Arsen-Ré, Fénétrange, Ferrette et Mautier d'Ahun.
France 2, 20 h 55

TVLab 2015 ★★

Lire notre article.
France 4, 20 h 50

A quoi rêvent les jeunes filles ? ★★

Un documentaire militant qui fait beaucoup de bruit car il dresse un rapport polémique sur la sexualité des jeunes et leur perception de la pornographie.
France 2, 23 h 10

Le TVLab de France 4 rend son verdict

VOTE La finale du concours de programmes ce mardi soir



« Tea time club » est un talk-show réalisé à partir des webcams d'internautes aux quatre coins du monde. © D.R.

- ▶ Le public et un jury de professionnels doivent désigner le projet d'émission qui les a convaincus.
- ▶ Six finalistes sont en lice.
- ▶ Le pendant belge de ce concours de formats, est mis au frigo.

Entre un talk-show réalisé à partir des webcams d'internautes du monde entier, un quiz télé centré sur des tests de personnalités ou encore un magazine consacré aux communautés rassemblées autour d'une passion insolite, que préférez-vous voir à la télévision ? Ce mardi soir, France 4 propose la finale de son TVLab, un concours de programmes de flux ouvert à tous. Objectif ? Parvenir à dénicher une émission atypique et innovante qui fera mouche auprès des téléspectateurs et plus particulièrement auprès des moins de 35 ans. Le gagnant remportera en effet un contrat de coproduction, avec France Télévisions, de quatre émissions de vingt-six minutes qui seront diffusées la saison prochaine sur France 4.

Six projets, sur les 63 reçus à la suite de l'appel lancé en novembre 2014, sont encore en lice pour cette finale. Chaque finaliste a eu trois mois et une bourse de 45.000 euros pour produire un pilote de son émission. Et c'est

sur ces pilotes qu'ils seront départagés ce mardi soir. Grâce aux votes des téléspectateurs et internautes qui compteront pour la moitié des points, et à ceux d'un jury de huit professionnels de l'audiovisuel présidé par Pierre Lescure, créateur de Canal + et président du festival de Cannes.

Des projets participatifs

C'est d'ailleurs la nouveauté de cette seconde édition du TVLab de France 4 : l'intervention de professionnels dans le processus de sélection des finalistes et du gagnant. La chaîne a en effet tiré les leçons de la première édition, en 2013. Elle avait dû renoncer à diffuser « Lazarus lève le voile », le projet gagnant désigné par les internautes, qui proposait de remettre en doute des vérités de notre société. La chaîne estimait

LE PROGRAMME

Les six pilotes de la finale sont en ligne

Le gagnant du TVLab de France 4 sera annoncé mardi soir, lors de la finale diffusée en direct et présentée par Julia Molkhov dès 20 h 50. Des extraits des pilotes des émissions des six finalistes seront proposés. Les pilotes peuvent également être consultés, dans leur intégralité, sur le site de France 4. Le public pourra voter pour son poulain favori, tout au long de la finale.

N.J.

qu'il n'était pas adaptable en télévision. Elle l'avait alors choisi de le diffuser uniquement sur le Web. Et c'était « On n'a pas fait le tour », le projet arrivé en seconde place du TVLab suivant deux jeunes baroudeurs partant à la découverte d'initiatives positives à travers le monde qui avait eu les honneurs de l'antenne en février

dernier.

La cuvée 2015 des finalistes du TVLab, dont les pilotes sont disponibles sur le site de France 4 (lire ci-contre), surfe davantage sur la vague du numérique et du participatif. C'était une exigence de France 4 qui espère par ce biais, toucher la génération de téléspectateurs « connectés ». « Sand box » propose par exemple d'être le magazine du jeu vidéo, avec possibilité de jouer en direct. Autre exemple ? « Tea Time Club » est un talk-show réalisé, via Skype, avec des choniqueurs-internautes des quatre coins du monde. Le verdict sur celui qui aura le plus convaincu est attendu en fin de soirée ce mardi. ■

NOËLLE JORIS

TVLab 2015, France 4, 20 h 50

EN BELGIQUE

Milquet met le concours de formats au frigo

La Fédération Wallonie-Bruxelles dispose aussi de son concours de formats télévisés. Il avait été lancé par Fadila Laanan à la fin de la législature précédente. Deux bourses de 50.000 euros ont été allouées par le Centre du cinéma à des producteurs indépendants dont Frédéric Ledoux avec son « Banquet », concours culinaire récemment diffusé

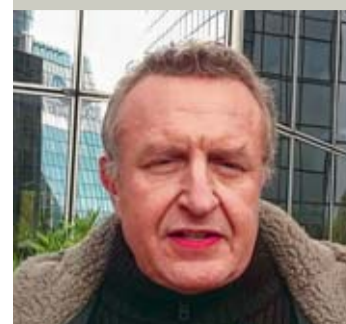
sur la RTBF. Les fonds pour une troisième édition du concours sont actuellement bloqués. La nouvelle ministre de la Culture, Joëlle Milquet, réfléchit : « Il n'y a pas eu de décision à ce stade de relancer cet appel ou pas, a-t-elle expliqué devant les parlementaires de la FWB. Il y a toute une série de pistes. Notre cinéma a besoin d'urgence d'une campagne de promotion et de soutien à la diffusion. Notre télé manque cruellement de programmes de promotion culturelle de nos artistes et de nos théâtres. [...] Ça pourrait se transfor-

mer en appels à projets. » Joëlle Milquet conclut que « Vu la rareté des moyens, on réfléchit à réorienter le budget vers ces urgences-là. » Le CSA et les producteurs belges indépendants espèrent que le concours survivra aux économies budgétaires. En cas de suspension prolongée ou de suppression pure et simple, ils comptent sur Jean-Claude Marcourt, ministre wallon des Médias, pour sauver le concours de formats et soutenir un secteur porteur d'emplois en pleine ébullition.

M.B.

LES BRÈVES

FRANCE TÉLÉVISIONS
 Michel Field, patron de France 5 ?



La nouvelle patronne de France Télévisions, Delphine Ernotte, est en train de finaliser son équipe. Selon L'Express, elle a choisi le journaliste Michel Field pour diriger France 5. Il devrait remplacer Pierre Block de Friberg, actuel directeur de l'antenne. Michel Field est connu des téléspectateurs pour « Au Field de la Nuit » sur TF1. Contacté par Pure-medias.com, Michel Field « ne souhaite pas commenter les rumeurs ».

EUROPE 1

Wendy Bouchard ne veut pas travailler avec Apathie Ejecté du « Grand Journal » de Canal +, Jean-Michel Apathie a trouvé refuge sur Europe 1. Il devait animer la tranche d'info du midi avec Wendy Bouchard dès septembre. Sauf que l'animatrice n'a pas apprécié de se voir imposer un coanimateur et a décidé d'abandonner la tranche du midi pour celle du week-end.

ÉMISSION

Valérie Damidot se lance dans la science



Fini la décoration pour Valérie Damidot. Celle qui animait « D&Co » sur M6 va désormais être à la tête d'un magazine scientifique hebdomadaire sur la chaîne de la TNT française, NRJ. Elle présentera une adaptation du format britannique « Duck Quacks Don't Echo » (les coincoins des canards n'ont pas d'écho). Des célébrités se mettront en scène dans des expériences scientifiques pour répondre à des questions loufoques.

RTBF

Les quatre webséries finalistes dévoilées

Après « EUH » l'année dernière, quatre nouveaux projets webséries sont étudiés par la RTBF. Après une lecture attentive des 40 dossiers reçus, le choix du comité de sélection de la RTBF s'est porté sur « Burkland » de Grégory Beghin, « Couples en thérapie » de Laurent Godichaux, « Genius » de Julien Demarche, Julie Bertrand, Thomas François et « Has Been » de Christophe Bourdon et Evelynne Demaude. Ils ont jusqu'à l'automne pour réaliser un pilote avec une enveloppe de 10.000 euros, pilote qui se verra ensuite confronté au vote du public. Le gagnant se verra remettre la somme de 100.000 euros pour produire une saison entière. (M.B.)

LA LOTERIE

Joker+ Tirage du lundi 22/06
 1 3 1 4 0 4

Pick 3 Tirage du lundi 22/06
 2 2 6

Keno Tirage du lundi 22/06
 2 5 9 12 15
 20 21 29 34 38
 40 43 44 45 46
 52 53 56 59 69

La Loterie nationale signale que les lots inférieurs à 1.000 euros sont payables dans les centres Lotto/Joker à partir du lundi. Ces résultats sont donnés sous réserve. Les résultats définitifs seront disponibles dans votre centre Lotto/Joker.

Dénicher votre Galaxy S6 à €199 ?

Rendez-vous dans votre Studio Telecom

SAMSUNG Galaxy S6

Offre valable à l'achat d'un Pack Maxi ou Smart 45

proximus

Nos magasins

- 1040 Etterbeek • Chaussée de Wavre 693 • 02 642 93 75
 - 1060 Bruxelles • Gare du Midi - Place Horta • 02 520 26 75
 - 1090 Jette • Place Reine Astrid 16 • 02 425 50 25
 - 1150 Woluwé-Saint-Pierre • Avenue Baron A. d'Huart 19 • 02 775 87 30
 - 1300 Wavre • Chaussée de Louvain 50 • 010 23 74 00
 - 1310 La Hulpe • Square des Trois Colonnes 3 • 02 653 51 00
 - 1400 Nivelles • Shopping Center - Chaussée de Mons 18 • 067 89 02 02
 - 1410 Waterloo • Carrefour Planet - Chée de Charleroi 579 • 02 385 31 04
 - 1420 Braine-l'Alleud • Chaussée Reine Astrid 40 • 02 386 02 04
 - 1420 Braine-l'Alleud • Avenue Léon Jozuez 55-57 • 02 386 02 30
 - 1470 Genappe • Rue Joseph Berger 3 • 067 55 50 99
 - 1480 Tubize • C. Commercial (Côté Senne) - Rue de Nivelles • 02 366 45 54
 - 6041 Gosselies • Rue des Bancroix 12 • 071 37 09 51
 - 7100 La Louvière • Rue Sylvain Guyaux 8A • 064 45 87 79
- Ouverture aux Papeteries de Genval le 20/08/2015

Rejoignez Studio Telecom sur Facebook

Offre valable du 17/04/2015 au 30/06/2015 inclus pour tout nouveau client qui souscrit un contrat de 24 mois à Smart+45 et/ou à Internet Maxi dans un Pack avec minimum 2 autres produits. Offre limitée aux 17 000 premiers clients. Une fois le stock épuisé, il ne sera plus réapprovisionné. Maximum 1 smartphone par abonnement Smart, par client et/ou 1 smartphone par abonnement élargi, par client. Seuls les paiements par carte bancaire sont autorisés. Offre non cumulable avec d'autres promotions de Proximus. Si vous combinez un abonnement GSM dans un Pack, vous ne bénéficiez pas de la réduction mensuelle sur cet abonnement. Délai de livraison de 30 jours maximum entre la date d'activation de l'abonnement et la réception du smartphone. Retrouvez toutes les offres et conditions relatives aux plans tarifaires mobiles sur www.proximus.be.

21668540